

EUROVISION 2021: BARBARA PRAVI REPRÉSENTERA LA FRANCE AVEC LE TITRE "VOILÀ"



Barbara Pravi représentera la France à l'Eurovision 2021 - Capture YouTube/France 2

Barbara Pravi a remporté le télé-crochet *Eurovision France: c'est vous qui décidez* ce samedi sur France 2. Cette victoire lui ouvre les portes de l'Eurovision 2021, qui se déroulera à Rotterdam en mai prochain.

La France a trouvé sa représentante pour l'Eurovision 2021. Ce samedi soir, à l'issue du télé-crochet *Eurovision France: c'est vous qui décidez* diffusé sur France 2, c'est **Barbara Pravi** qui a été élue pour défendre le drapeau tricolore lors du concours européen, dont la finale se tiendra le 22 mai prochain à Rotterdam, aux Pays-Bas. Elle y interprétera la chanson *Voilà*.

Impossible de ne pas penser à Edith Piaf ou Barbara lorsqu'elle se présente sur scène avec sa coupe courte et son visage fin. Cette auteure-compositrice a choisi son titre *Voilà* pour entrer dans la compétition. Elle y livre un auto-portrait émouvant qu'elle interprète avec ferveur. Un jeu de scène qui n'est pas sans rappeler celui de **Jacques Brel**, qu'elle cite comme inspiration.

En outre, la chanteuse de 27 ans a déjà une certaine histoire avec l'Eurovision. Elle a coécrit les deux derniers titres défendus par la France à l'Eurovision Junior, *Bim Bam Toi* de Carla et *J'imagine* de Valentina. Cette dernière a remporté l'édition 2020 du concours pour enfants.

Douze candidats pour un jury de stars

Ils étaient 12 chanteurs, chanteuses, groupes ou duos à tenter leur chance ce samedi lors de ce pré-concours télévisé présenté par Stéphane Bern et Laurence Boccolini. Pour l'occasion, France 2 avait fait appel à un jury de dix célébrités présidé par **Amir**, lui-même classé 6e à l'Eurovision en 2016. À ses côtés se tenaient **Marie Myriam**, la dernière Française à avoir remporté le concours (en 1977), Natasha St-Pier (arrivée quatrième en 2001) et Duncan Laurence, le néerlandais **qui a remporté**

l'Eurovision 2019. Elodie Gossuin, **Michèle Bernier**, **André Manoukian**, **Chimène Badi**, Agustin Galiana et Jean-Paul Gaultier complétaient la sélection.

L'élection du gagnant d'Eurovision France s'est faite sur cette seule soirée et s'est partagée entre le jury et les téléspectateurs. Lors d'une première étape, les 12 candidats ont interprété leur morceau. Le public en a élu sept, et un huitième a été repêché par le jury. Lors d'une deuxième étape, le vote pour désigner le gagnant s'est partagé à 50% entre le public et le jury.

Retour après une année blanche

En organisant un télé-crochet pour désigner le candidat de la France à l'Eurovision, France 2 suit l'exemple de nombreux pays européens qui ont mis en place ce mode de sélection il y a des années. La formule a déjà été utilisée en 2018 et 2019 avec le concours *Destination Eurovision: Madame Monsieur* et **Bilal Hassani** y avaient été élus pour représenter la France ces années-là.

Pour l'édition 2020, **Tom Leeb et sa chanson *The Best in Me*** avaient été choisis par un comité, en interne. Le chanteur n'a finalement pas eu la chance de défendre la France, l'Eurovision 2020 ayant été annulée à cause de la crise du coronavirus.